WWW.GENEVETERROIR.CH



Démarche innovante et pionnière en Suisse, la marque de garantie «Genève Région – Terre Avenir» contribue au rapprochement des paysans et des citadins en facilitant l'accès aux produits agricoles cultivés dans la région genevoise. GRTA représente pour le consommateur un gage de proximité, de qualité, de traçabilité et d'équité. Aujourd'hui, le label compte plus de 500 produits.

Renseignements: Direction générale de l'agriculture tél. 022 388 71 71 – www.geneveterroir.ch



Le label «Ambassadeur du Terroir Genevois», créé en 1997, est décerné aux restaurants qui mettent en valeur les produits du canton. Il est attribué par la Commission du label de l'Opage composée de cinq membres: un représentant de la Société des Cafetiers Restaurateurs, un de la Société des Hôteliers de Genève et trois représentants du secteur agricole (deux viticulteurs, un maraîcher).

Diffusion



Jordils 3 C.P. 1080, 1001 Lausanne Tél. 021 613 11 31 Fax 021 613 11 30 E-mail: info@agirinfo.com www.agirinfo.com

Conception, réalisation, édition: AGIR Collaboration: AgriGenève

Tirage: 6000 exemplaires / septembre 2015

QUELQUES SPÉCIALITÉS CANTONALES

Cardon épineux de Plainpalais Légume d'hiver typiquement genevois, particulièrement prisé par les gastronomes. Renseignements et recettes:

Union Maraîchère de Genève, rte de Base 45, 1258 Perly, tél. 022 827 40 00 – fax 022 827 40 19, www.umg.ch

Longeole • Saucisse du terroir à base de porc et de graines de fenouil.

Communauté interprofessionnelle de la Longeole (CIL), p.a. AGRIGENEVE, rue des Sablières 15, 1242 Satigny, tél. 022 939 03 10 – fax 022 939 03 01

Eaux-de-vie • Spécialités d'eaux-de-vie de mirabelle et de coing, sous l'appellation «Eaux-de-vie du Feuillu». Distillerie de Saconnex-d'Arve, ch. de Maronsy 50, 1228 Plan-les-Ouates, tél. + fax 022 771 10 38 Distillerie de Bernex, Jacques Bocquet, Vieux-Chemin-de-Bernex 86, 1233 Bernex, tél. + fax 022 757 45 63

Poire à rissole • La poire indispensable à la confection d'une spécialité de dessert chère à tous les Genevois. Centre de Lullier, section Arboriculture fruitière, 1254 Jussy. tél. 022 759 18 14 - fax 022 759 18 87

Vins de Genève • Plus de 50 cépages blancs et rouges qui ont fait de Genève leur terre d'élection et de prédilection! Renseignements: OPAGE, tél. 022 388 71 55, fax 022 388 71 58, www.lesvinsdegeneve.ch

OUELOUES MANIFESTATIONS AGRICOLES

Exposition avicole (poules, canards, oies, faisans...) Journée du lait à Carouge Caves ouvertes dans tout le canton Fête de la tomate à Carouge Brunch à la ferme Rallve gourmand Fête des vendanges à Russin Fête des patenailles à Puplinge Fête de la courge à Corsier Fête de la St-Martin à Peissy Fête du petit bétail à Carouge Foire «Les Automnales»

mai juillet 1er août août septembre septembre octobre novembre novembre novembre Voir également www.agirinfo.com → A la campagne → Manifestations

ianvier-février





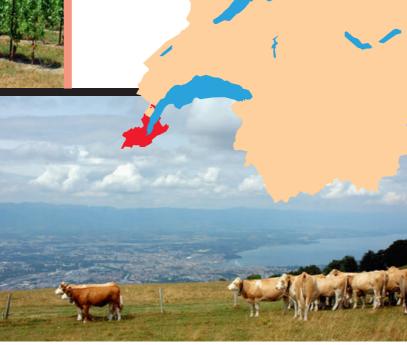






L'agriculture

EN TERRE GENEVOISE



PROCHES DE VOUS. LES PAYSANS SUISSES. www.agriculture.ch

LE CANTON DE GENÈVE **EN QUELQUES CHIFFRES**

482 545 habitants (2014) **Population** (Ville de Genève: 197 376)

Nombre de communes 45

Superficie 282 km² Surface agricole utile Surface boisée Surface d'habitat et

d'infrastructures Surface improductive

Altitude la plus basse 330 m, Rhône à Chancy Altitude la plus élevée 517 m, Monniaz (Jussy)

375 m Altitude movenne

Frontières communes avec:

103 km France Vaud 4.5 km 107.5 km



ADRESSES UTILES

DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT. DES TRANSPORTS ET DE L'AGRICULTURE

Rue de l'Hôtel-de-Ville 2 Case postale 3918 1211 Genève 3 Tél.: 022 327 96 00 www.ge.ch/deta/



Luc Barthassat

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE

Ch. du Pont-du-Centenaire 109 1228 Plan-les-Ouates Tél.: 022 388 71 71 Fax: 022 388 71 99 www.ge.ch/agriculture agriculture.deta@etat.ge.ch



Jean-Pierre Viani

OFFICE DE PROMOTION DES PRODUITS AGRICOLES DE GENÈVE

Maison du Terroir Route de Soral 93 1233 Bernex Tél.: 022 388 71 55 Fax: 022 388 71 58 info@opage.ch www.geneveterroir.ch



John Schmalz



Denis Beausoleil

INTERPROFESSION DU VIGNOBLE ET DES VINS DE GENÈVE

Rue des Sablières 15 1242 Satigny Tél.: 022 939 03 10 Fax: 022 939 03 01



UNION MARAÎCHÈRE DE GENÈVE (UMG)

Route de Base 45 1258 Perly-Certoux Tel.: 022 827 40 00 Fax: 022 827 40 19 umg@umg.ch http://www.umg.ch



Alexandre Cudet



AGRIGENÈVE

Défense professionnelle et vulgarisation agricole Rue des Sablières 15 1242 Sationy Tél.: 022 939 03 10 Fax: 022 939 03 01 info@agrigeneve.ch

www.agrigeneve.ch



Marc Favre



Francois Erard

384 EXPLOITATIONS POUR 11 107 HECTARES (ha)

	2014	
xploitations ¹	384	
ont exploitations bénéficiant le paiements directs	263	
•	1 730	
mplois secteur primaire		
urface agricole utile (ha)	11 107	
urfaces par type de production (ha)2:		
urfaces herbagères	1 805	
′ignes³	1 409	
ultures fruitières et petits fruits	82	
ultures sous abri	47	
égumes pleine terre	135	
:éréales	3 624	
Dléagineux	1 659	
rotéagineux	415	
urfaces de biodiversité	1 242	
autres cultures	689	
ovins ²	2 688	
quidés	1 996	
Noutons	2 688	
oules	10 692	*
orcs	1 299	7
		授

Genève, un canton agricole? La réponse peut surprendre et pourtant c'est oui! La surface agricole utile occupe 40% du territoire cantonal (contre 37% en Suisse). La majeure partie des terres, 57%, est dévolue aux grandes cultures. Les prairies et pâturages occupent 20% des terres agricoles, le solde est consacré aux vignes, au maraîchage et à l'arboriculture fruitière. A cela s'aioutent 11% de surfaces de promotion de la biodiversité. La surface moyenne par exploitation est d'environ 30 ha mais cache de grandes disparités: moins de 5 ha pour les exploitations maraîchères, 5 à 15 ha pour les exploitations viticoles, alors que les exploitations de grandes cultures ont une surface se situant généralement entre 30 et 100 ha!



LES GRANDES CULTURES ET L'ÉLEVAGE

L'agriculture genevoise est avant tout orientée vers les grandes cultures. Les plus répandues sont les céréales (blé, orge, triticale, avoine, seigle), suivies des oléagineux (colza, tournesol), des pois protéagineux et du maïs. On peut également citer la grande diversité d'autres cultures comme le soja, le lin, la féverole, la pomme de terre, le lupin et la lentille.

Cette forte présence de cultures s'explique par la faible proportion d'exploitations qui pratiquent l'élevage. Il ne subsiste plus que cinq producteurs de lait mais ce sont des exploitations de pointe, avec des contingents laitiers importants. Particularité: Genève abrite le plus grand troupeau de bisons de Suisse!



LE SECTEUR MARAÎCHER

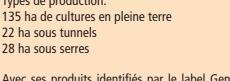
Malgré sa petite taille, le canton de Genève est un important producteur de légumes avec plus de 20 000 tonnes par an. L'Union Maraîchère de Genève (UMG) est une coopérative qui regroupe la plus grande partie de l'offre du canton. Les 34 maraîchers genevois et des Zones Franches sont

reconnus pour leur savoir-faire et leur esprit

Types de production: 135 ha de cultures en pleine terre 22 ha sous tunnels

Avec ses produits identifiés par le label Genève Région – Terre Avenir, la production maraîchère offre une large gamme de légumes frais de saison. Si la tomate est le légume-roi des maraîchers genevois, ces derniers cultivent plus d'une soixantaine d'espèces végétales: aubergine, concombre,

batavia, rampon, carotte, oignon, laitue, radis, courgette, courge, poireau, côte de bette, fenouil, etc. Ces dernières années, la production maraîchère bio a pris de l'ampleur avec quelque 20 ha de cultures en pleine terre et près de 4 ha sous abri. Cette tendance devrait encore se renforcer à l'avenir. Qu'en est-il du cardon, ce légume authentiquement genevois? Apporté dans le canton au XIVe siècle par les huquenots réfugiés en Suisse après la révocation de l'Edit de Nantes, le cardon a trouvé au pied du Salève, dans les terres meubles et profondes des rives du Rhône et de l'Arve, un climat qui lui a permis de prospérer. Tradition, terroir, typicité et savoir-faire donnent à ce légume ses lettres de noblesse. Les maraîchers genevois ont obtenu une Appellation d'origine contrôlée (AOP) pour leur cardon argenté épineux de Plainpalais qui mérite d'être connu bien au-delà des frontières cantonales.



LE SECTEUR ARBORICOLE

Le secteur fruitier n'est pas le secteur le plus important de l'agriculture genevoise. Il concerne une trentaine d'exploitations qui mettent en valeur un peu moins de 100 ha d'arbres fruitiers et petits fruits. Les pommes et les poires représentent le gros de la production de fruits (80%). Les petits fruits, principalement des fraises, mûres et framboises, sont répartis sur 15 ha.

LE SECTEUR HORTICOLE

Seul secteur non alimentaire de l'agriculture, l'horticulture fait partie du patrimoine agricole genevois. Confronté à de nombreux défis relatifs à l'économie d'énergie, la logistique de distribution et l'ouverture brutale aux marchés mondiaux, le paysage de l'horticulture genevoise a subi ces dernières années de très fortes transformations. Située près d'un réservoir de population exigeante en matière de qualité, la production genevoise de fleurs coupées et de plantes en pot a le mérite d'être une des meilleures au monde quant au rapport qualité-prix.

PAIEMENTS DIRECTS

Source: OFS 2014

² Source: DGA RA 2014

³ contrôle officiel de la vendange 2014

Les paiements directs rémunèrent les prestations fournies par le secteur agricole à l'ensemble de la société. Par ses aspects multifonctionnels d'entretien du paysage, de production écologique, d'occupation décentralisée du territoire et de protection des sols, l'agriculture genevoise rend service à la population. Aujourd'hui, dans le domaine des grandes cultures notamment, les prix permettent à peine de couvrir les frais de production. Le revenu du paysan est donc dépendant des paiements directs. Notre agriculture de proximité ne pourra rester durable, multifonctionnelle et familiale que si la collectivité est prête à acheter ses multiples prestations qu'une agriculture industrielle ne pourrait offrir.

LE SECTEUR VITICOLE

Avec une surface de 1400 ha et quelque 10 millions de litres encavés, Genève est le troisième canton viticole de Suisse. Il abrite la plus grande commune viticole du pays: Satigny (460 ha de vignes). La production genevoise se concentre principalement dans la région du Mandement. A elles seules, les communes de Satigny, Dardagny et Russin représentent 57% de la surface viticole cantonale. Les cépages blancs couvrent 42% de la surface viticole genevoise et les rouges 58%.

Répartition des surfaces des principaux cépages en 2014

Cépages	Surface ha
Chasselas	255
Chardonnay	92
Pinot blanc	40
Autres blancs	153
Gamay	330
Pinot noir	134
Gamaret	118
Autres rouges	164

Le souci constant des viticulteurs de répondre au mieux aux attentes du consommateur les a amenés à développer fortement les spécialités. A côté du chasselas et du gamay, on trouve les spécialités suivantes: sauvignon, aligoté, pinot gris, viognier et gewürztraminer pour les blancs. Dans les rouges, le gamaret est incontestablement au premier rang des spécialités. Viennent ensuite le garanoir et le merlot, le cabernet sauvignon, le cabernet franc et le Dunkelfelder. C'est ainsi qu'une cinquantaine de cépages sont cultivés à Genève. La règlementation sur les appellations d'origine contrôlées a été adaptée en 2009 afin de renforcer l'image des AOC genevoises: des soixante-sept appellations qui existaient, seules vingt-quatre ont subsisté – vingt-trois AOC «1er cru» et une AOC cantonale («AOC Genève»). Les AOC régionales et communales ont fusionné dans l'AOC cantonale. Les identités locales sont toutefois préservées, puisque les noms de communes ou de régions pourront figurer comme indication complémentaire sur l'étiquette des vins «AOC Genève».